

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



54316
Distr.
LIMITEE

E/CN.14/SW/INF.32
18 avril 1969

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Réunion régionale sur le rôle des femmes
dans le développement national
Addis-Abéba, 17-26 mars 1969

LE ROLE DES FEMMES DANS LES DOMAINES
DE LA SANTE, DE LA NUTRITION ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

1944

1944

1944

LE ROLE DES FEMMES DANS LES DOMAINES
DE LA SANTE, DE LA NUTRITION ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

par Docteur E. DOUALA-BELL

Expert en nutrition

du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique

Madame la Présidente,

Mesdames,

Messieurs,

Le Docteur Adeniyi Jones, dans son document, a bien exposé le point de vue et les préoccupations de l'Organisation mondiale de la santé, organisme dont une très grande partie des efforts s'oriente vers le bien-être, la santé non seulement physique mais mentale et sociale de la femme donc de la mère et de l'enfant.

C'est dans le cadre des différents comités intéressés et non en séance plénière qu'il nous appartient maintenant d'examiner une fois de plus, et ceci dans le but de rechercher des solutions toujours meilleures, de corriger nos erreurs passées, c'est dans le cadre de ces comités donc, qu'il nous faudra étudier les responsabilités de la femme dans les domaines de la santé de la nutrition et de la protection de l'enfance.

Ces responsabilités sont primordiales vous le savez et lourdes aussi, il nous faudra voir avec beaucoup d'attention et d'objectivité comment faire assumer ces responsabilités à nos soeurs, compte tenu de nos ressources et de nos possibilités, et, en intégrant nécessairement dans ces responsabilités le mari, l'homme, qui reste si ce n'est en pratique du moins en théorie le chef de la cellule familiale.

En Afrique comme dans la grande majorité des pays en voie de développement, la femme a toujours assumé et assume encore un rôle très important dans la marche de son pays, mais ce rôle reste discret, effacé, non admis comme effectivement valable et rentable bien qu'il se poursuive quotidiennement, avec persévérance et courage.

Les femmes africaines en effet ont en général plusieurs grossesses successives, elles élèvent 4,6 enfants et souvent plus, tout en accomplissant leur rôle de ménagère. En même temps dans les zones rurales, c'est à elles qu'incombe la charge des cultures vivrières, c'est-à-dire la culture des aliments nécessaires à la consommation familiale. C'est à elles aussi qu'incombe la charge d'effectuer le petit commerce en se déplaçant chaque jour de marchés en marchés. Dans les zones urbaines les problèmes sont modifiés et le travail effectif peut être un peu moins dur, mais évidemment la femme en milieu urbain se trouvera face à de nouveaux problèmes souvent insolubles pour elle (chômage du mari, changement d'habitude alimentaire, etc.).

Mais cette notion de contribution effective étant admis, nous devons reconnaître que malgré ses efforts et sa bonne volonté, la femme africaine n'a pas la possibilité de s'affirmer dans son rôle, ses prérogatives et ses droits vis-à-vis de la société et dans le cadre du développement de son pays parce que :

- a) elle est non formée ni même informée des moyens et méthodes même les plus simples qui actuellement sont essentiels à son niveau pour participer au processus du développement du pays;

- b) Parcequ'elle est encore liée et attachée à des coutumes tabous et interdits qui constituent, nous devons honnêtement le reconnaître, un frein extrêmement puissant à ce processus de développement;
- c) Parcequ'elle est enfin rarement soutenue et encouragée d'une façon valable, constante et régulière.

Il serait intéressant, je crois, dans le cadre des comités plus particulièrement le I et le II d'étudier très attentivement non seulement ce qui se rattache à la santé de la mère et de l'enfant, à la nutrition, à l'éducation, mais encore et surtout il faudrait étudier les possibilités et les moyens les plus rationnels et les plus objectifs pour trouver des solutions à court terme et à long terme, solutions qui permettront de faire réellement participer la femme dans le développement de son pays.

Nous pourrions peut-être revoir ainsi quelques points qui me paraissent essentiels dans le cadre même de la santé physique et mentale de la famille. Nous pourrions à l'occasion reviser des positions ou rectifier des opinions prises ultérieurement et qui se sont à l'usage révélées inefficaces.

Ces différents points me paraissent importants à résoudre :

- a) La jeune fille :
 - en milieu urbain ou rural;
 - scolarisée ou non scolarisée, avec tous les problèmes qui se posent à son niveau :
 - grossesses,
 - avortements volontaires,
 - mariages trop précoces entraînant une interruption définitive de la scolarisation,
 - maladies vénériennes.

b) La femme et sa place vis-à-vis de son mari :

Régime matrimonial :

monogamie,

polygamie - besoin en milieu rural ?

c) Rôle de la femme dans le maintien de la santé familiale :

- protection maternelle et infantile,

- éducation sanitaire,

- éducation nutritionnelle,

- activités diverses sociales et culturelles qui

sortent évidemment du cadre direct de la santé.

d) Rôle de la femme dans la production;

à tous les niveaux car nous ne devons pas minimiser les tâches manuelles, les tâches rurales de nos soeurs tout en nous efforçant d'augmenter la scolarisation secondaire et technique des jeunes filles. Comme il a été dit hier après-midi dans un des exposés, nous devons aussi nous efforcer de combler le vide ou plutôt l'écart qui existe entre les scolarisées et les non scolarisées, car toutes nos femmes doivent pouvoir comprendre et connaître un minimum de choses leur permettant de savoir dans quelle mesure elles participent effectivement au développement de leur jeunes nations, au développement de notre continent tout entier.